

Réf: Dossier N° : 78889

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « BEST COAST TRADING »

**Siège social : ABIDJAN - KOUMASSI REMBLAIS, BOULEVARD DU
CAMEROUN, 10 BP 1872 ABIDJAN 10**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28 Janvier 2020, et enregistrés au CEPICI le 28 Janvier 2020, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « BEST COAST TRADING » .

Objet: Toute opération généralement quelconque pouvant concerner l'achat, la vente, l'échange, l'importation, l'exportation , la consignation, l'emmagasiner, le transit et le transport de tout produit, matériel, marchandise, denrée et objet de toute nature et de toute provenance ; La distribution la représentation libre, exclusive ou franchisée de toute marque de fabrique, licence et brevet; L'importation, la vente en gros, demi gros et détails de tous articles, produits et denrée, notamment : les produits chimiques, les appareils électroménagers, des produits et matériels de maintien de la santé, l'huile de palme, le riz ,le lait , le sucre, les produits alimentaires ; L'achat et l'exportation de produits agricoles tels que le café, cacao, l'anacarde, le maïs, le soja, le sésame, la noix de karité etc.; L'achat et la commercialisation et l'exportation de bois de teck et de toutes autres essences; La fabrication et la vente des fournitures, des mobiliers, des sculptures et autres articles à base de bois; La fabrication, la location, l'achat et la vente d'emballages de toutes natures ; L'extraction et le négoce des minéraux (or, manganèse, bauxite, diamant etc.); Le commerce de céramique; La prise de participation de la société à toutes Entreprises de Droit Ivoirien ou de Droit Etranger créées ayant un objet similaire ou connexe. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 50 000 000 F CFA divisé en Cinq (5000) Parts Sociales de Dix

Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 5000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - KOUMASSI REMBLAIS, BOULEVARD DU CAMEROUN, 10 BP 1872 ABIDJAN 10

GERANT: Monsieur KINI SACHIN AVINASH.

RCCM: n°CI-ABJ-2020-B-01701 du 28/01/2020 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°01524 du 28/01/2020

Pour Avis

Le CEPICI

